

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	TREDI
Adresse de l'établissement	74 quai Jacoutot 67000 STRASBOURG
Activité de l'établissement :	Le site TREDI Strasbourg est spécialisé dans la destruction par voie thermique de déchets dangereux (déchets hospitaliers et industriels non halogénés)
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	<p>Le site TREDI est situé au Port-aux-Pétroles, en bordure du Rhin, frontière naturelle avec l'Allemagne.</p> <p>Certains scénarios identifiés peuvent avoir des conséquences au-delà de la frontière et concerter l'Allemagne.</p> <p>Les effets sont de deux natures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des effets de surpression, <p>et des effets toxiques.</p>
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les effets susceptibles d'être générés à l'extérieur du site en cas d'accident majeur sont de plusieurs natures : surpression, effets thermiques, effets toxiques.</p> <p>Les risques d'accidents majeurs sur le site sont principalement liés aux stockages des déchets.</p>
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>Les phénomènes dangereux qui peuvent conduire à un accident majeur potentiel sont les incendies, les explosions et les émissions toxiques.</p> <p>De manière générale, le site s'est engagé par une politique de prévention des accidents majeurs et a mis en place un système de gestion de la sécurité pour maintenir et améliorer le niveau de maîtrise décrit dans l'étude de dangers.</p> <p>Les installations à l'origine d'accidents majeurs potentiels sont équipées de différents organes de sécurité adaptés (soupapes, disques de rupture, mesures de niveau, coupures d'alimentation automatiques, vanne de régulation, capteurs...) permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur et de mettre en sécurité les installations en cas de dysfonctionnement, ainsi que de nombreux moyens techniques ou humains (systèmes de détection et d'extinction incendie fixes, murs coupe-feu, rétentions, divers contrôles, procédure en cas d'épandage, moyens d'extinction mobiles, équipe d'ESI (pompiers volontaires...) permettant d'éviter ou de limiter les effets en cas d'accidents).</p> <p>Le personnel qui a la maîtrise des équipements est régulièrement formé, et les équipements testés, pour garantir le fonctionnement en sécurité du site.</p> <p>Des exercices sont régulièrement organisés.</p>